

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

93-285 bis du 17 JUILLET 1993

SECRET N° _____/MFPRA-DGFP-

DGCA-SAV.

Portant inscription au tableau
d'avancement au titre de l'an-
née 1991 de certains fonction-
naires des cadres de la caté-
gorie A, hiérarchie I des ser-
vices Administratifs et Finan-
ciers SAF -(Travail et Adminis-
tration Générale) en tête :

BEDI (François.)

LE PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS :

/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
/u la loi n°021/89 du 14 Novembre 1989, portant refonte
du statut général de la Fonction Publique ;

/u le décret n°62/130/MF du 09 Mai 1962, fixant le ré-
gime des rémunérations des fonctionnaires ;

/u le décret n°62/426 du 29 Décembre 1962, fixant le
statut commun des Cadres de la Catégorie A des Services Admini-
stratifs et Financiers SAF ;

D.G.B

/u le décret n°65/170/FP-BE du 25 Juin 1965, reglemen-
tant l'avancement des fonctionnaires ;

/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5 Jui-
let 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonction-
naires ;

/u le décret n°85/260 du 5 Mars 1985, déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,
avancements et révisions des situations administratives des
Agents de l'Etat ;

/u le décret n°90/726 du 14 Novembre 1990, portant dé-
blocage des effets financiers des avancements et révisions des
situations administratives ;

D.G.C.F

/u le décret n° 92/975 du 5 Décembre 1992, portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

/u le décret n°92/978 du 25 Décembre 1992, portant
nomination des Membres du Gouvernement ;

/u le décret n°92/979 du 25 Décembre 1992, portant
organisation des intérimis des Membres du Gouvernement ;

/u l'arrêté n°2087/FP du 21 juin 1958, fixant le ré-
glement sur la solde des fonctionnaires ; Administrative

/u le procès-verbal de la Commission/Paritaire d'avan-
cement, du 6 janvier 1993

SECRET :

Article 1er :- Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1991 à deux (2) ans, les fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers SAF-(Travail et Administration Générale) dont les noms suivent :

I - TRAVAIL

~~2)~~ Administrateur :

pour le 6° échelon

- BEDI (François) Mini- Travail

II - ADMINISTRATION GENERALE

~~2)~~ Administrateurs

pour le 2° échelon

- NGUEBO (Jules) MID
- BOUSSA (ATIPO Henri) MID
- MANDOUNOU KIMINOU (Bernard) MCPME

Pour le 3° échelon

- NSOMPI-MANKESSI (Marguerite) MFB/DGCF
- DEMEYO (Jacques Marais) DGB
- OBA (Emile Didier) MCPME
- ONKILI-NDELA (Pierre Modeste) MID
- BOUKAMBOU Jean DRD/Dolésie
- BASSOA (Xavier) Trésor
- MOUELE-BIBENE DRCF/Lek.
- MAKOU ~~BOU~~ (Marc) MID
- MANN (Ange Arsène) MAEC
- MASSOUSSA-MBONGO Jacques MID
- BOUBITA (Marcel) MID

Pour le 4° échelon

- OBA (Michelle) (Cyrine) MFB
- KIKOUNGA (Antoine) Trésor
- IBOMBO (Jean Pierre) DGCF

./.

Pour le 5° échelon

- NGABONI (Claude)
- ATSONGO Denis
- NKABA (Crépin Blaise)
- YACA (Norbert)

MDR
MID
MDIPCA
MFB

Pour le 6° échelon

- NKOUNKOU (Alphonse)
- DZON (Boniface)

MTPCUH
MREP

Pour le 7° échelon

- MISSIBOU (Célestin)

IGE

Article 2 - Le présent décret sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo, et communiqué partout où besoin sera./.

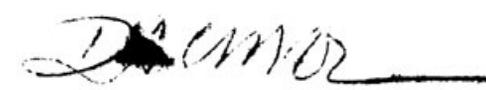
LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Brazzaville, le 17 JUIN 1993

LE MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DES REFORMES
ADMINISTRATIVES



Jean Prosper KOYO



Claude Antoine DA COSTA./.

A M P L I A T I O N S :

JORC.....	2		
DGFP/DGCA.....	4		
DGB/DGCF.....	4	MCPME.....	1
DGFP/B.STAT.....	1	MAEC.....	1
MFB.....	1	MDIPCA.....	1
MID.....	1	MINI-TRAVAIL.....	1
Trésor.....	1	INTERESSES.....	24
MDR.....	1	DOSSIERS.....	48
		SGG/BC.....	3

